

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19927 - 77ÈME ANNÉE

3 Réunionnais sur 5 exclus des lieux de culture et de sport, des soins à l'hôpital sauf urgence... et l'aéroport toujours ouvert aux variants importés



Les autorités sanitaires continuent de culpabiliser les Réunionnais accusés maintenant de ne pas vouloir se faire vacciner assez vite contre la COVID. Rappelons que l'épidémie due au variant Delta est la conséquence de l'importation de cette souche par des passagers arrivés à La Réunion. Des porteurs de ce variant et d'autres peuvent entrer sans aucun contrôle sanitaire à La Réunion, à condition qu'ils aient reçus plusieurs injections d'un médicament expérimental utilisé comme vaccin mais qui n'en a pas l'efficacité car il n'empêche pas

d'être infecté, et donc de transmettre la maladie à des personnes saines. La conséquence, c'est l'exclusion de la majorité de la population des lieux de culture, de sport et des soins à l'hôpital sauf en cas d'urgence, car sans vaccin, pas de Pass sanitaire à moins de dépenser son argent dans des tests.

« Depuis le début de la campagne de vaccination, 408 209 Réunionnais ont reçu au moins une injection, et 316 185 Réunionnais disposent d'un schéma vaccinal complet (36,9% de la population

totale) » écrit l'Agence régionale de santé Réunion dans un communiqué faisant hier le point sur cette question. L'ARS ajoute que « la couverture vaccinale progresse mais reste insuffisante, notamment chez les personnes à risque de développer des formes graves de la maladie : les personnes âgées et les personnes atteintes de pathologies chroniques (diabète, obésité sévère, insuffisance respiratoire chronique, dialyse chronique) ». Et de conclure en appelant l'ensemble de la population à aller se faire vacciner contre la COVID-19. En effet, une

étude d'une agence gouvernementale française affirme « l'impact positif de la vaccination pour limiter les risques d'hospitalisation, de décès et de contamination » et souligne la vulnérabilité de La Réunion dans ce domaine : « La Réunion fait partie des régions de France les plus exposées aux risques des formes sévères de la maladie, compte tenu de l'insuffisante couverture vaccinale ».

37 % de la population éligible au Pass sanitaire

Ces données de l'ARS indiquent que trois Réunionnais sur cinq ne peuvent pas justifier d'un schéma vaccinal complet, supposant notamment l'injection de 2 doses de Pfizer payés désormais 20 euros l'unité par nos cotisations à la Sécurité sociale.

Or, depuis la proclamation de l'état d'urgence sanitaire et après la promulgation de la loi sur la gestion de la situation sanitaire, le Pass sanitaire est devenu obligatoire pour accéder à de nombreux lieux publics à l'exclusion des centres commerciaux. Pour l'obtenir, il faut prouver un schéma vaccinal complet ou faire un test de dépistage tous les 3 jours. Le premier est payé par la Sécurité sociale, le second exclusivement par la personne concernée. Le but étant de lever les réticences à l'injection de médicaments actuellement expérimentés comme vaccins.

Ces données de l'ARS signifient

donc que près de 3 Réunionnais sur 5 ne sont pas éligibles en permanence au Pass sanitaire, ils sont donc exclus des lieux de culture, de sport et des soins à l'hôpital sauf en cas d'urgence. Susceptible pourtant d'accueillir en même temps plusieurs milliers de personnes, les centres commerciaux restent ouverts pour tous, le Pass sanitaire n'y est pas obligatoire. Le choix de n'exclure personne des centres commerciaux démontre que le pouvoir fait passer l'argent avant toute autre considération. Ceci donne aussi une image de la population vue du pouvoir assimilée à un simple tube digestif : consommer mais surtout ne vous cultivez pas ! C'est comme cela que le système immunitaire se fragilise et permet l'infection à des virus comme la COVID-19.

Les Réunionnais toujours culpabilisés par les responsables de la crise

L'interprétation de ces données par l'ARS continue de culpabiliser les Réunionnais accusés maintenant de ne pas vouloir se faire vacciner assez vite contre la COVID, ce qui sous-entend que si l'épidémie a atteint un niveau sans précédent, c'est parce que le nombre de vaccinés est insuffisant. Rappelons que l'épidémie est due au variant Delta, plus contagieux que la souche originelle. Elle est la conséquence de l'importation du variant Delta par des pas-

sagers arrivés à La Réunion. Des porteurs de ce variant et d'autres peuvent entrer sans aucun contrôle sanitaire à La Réunion, à condition qu'ils aient reçus plusieurs injections d'un médicament expérimental utilisé comme vaccin mais qui n'en a pas l'efficacité car il n'empêche pas d'être infecté, et donc de transmettre la maladie à des personnes saines.

Tant que ce flux de personnes potentiellement porteuses du variant Delta pourra entrer sans test de dépistage ni quarantaine obligatoires dans notre île, alors l'épidémie baissera difficilement en intensité malgré les sacrifices de la population.

Il est nécessaire de nous protéger de nouveaux variants qu'un passager vacciné selon les normes européennes, et pouvant donc se croire faussement immunisé, ne manquera pas de répandre dans la population.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

50 ans de la convention de Morne Rouge : conclusions toujours d'actualité

Le 18 août 1971 se clôturait la convention du Morne-Rouge, où les communistes et organisations progressistes des départements d'outre-mer ont bâti un projet commun pour s'émanciper du pouvoir hexagonal. La délégation réunionnaise était composée de Bruny Payet pour la CGTR, Elie Hoareau pour le FJAR, Paul Vergès pour le PCR, Antoine Minatchy pour le groupe le « progrès », Lucien Biedinger pour Temoignages chrétien et Roland Mallet pour l'UGTRF.

« Nous venons d'assister à une grande chose ! » Dans l'assemblée composée d'une quarantaine de représentants politiques et syndicaux, une voix salue l'allocution de Paul Vergès. Ce 18 août 1971, le fondateur du Parti communiste réunionnais (PCR) vient de prononcer la déclaration finale de la convention du Morne-Rouge, organisée dans la ville du même nom en Martinique. Depuis trois jours, elle réunit 15 organisations venues des quatre départements d'outre-mer (Martinique, Guadeloupe, Réunion et Guyane), dont les partis communistes de chaque collectivité, ainsi que les CGT ou encore l'influent Parti progressiste martiniquais. L'objectif de la convention est clair: définir institutionnellement, politiquement et économiquement, ce que peut être un statut d'« autonomie » vis-à-vis de la métropole, souhaité pour chacun des quatre territoires.

Le 16 août 1971, c'est par un constat d'échec que s'ouvre la convention du Morne-Rouge, celui de la loi de départementalisation de 1946. « Vingt-cinq ans plus tard, nous le savons : la départementalisation est un échec, un leurre, un moyen pour la métropole de maintenir (le) système colonial », sanctionne d'emblée Camille Darsières, représentant du Parti progressiste martiniquais, fondé par Aimé Césaire. Ce même Aimé Césaire qui fut pourtant rapporteur de la loi érigeant en départements français les « quatre vieilles colonies » issues du premier empire colonial. Problème : cette loi se révélera être une coquille vide, voire pour certains une confiscation définitive du pouvoir par l'Hexagone. Aimé Césaire lui-même dénoncera un « sabotage de la départementalisation ». En 1966, il donne avec Paul Vergès une conférence de presse à Paris pour acter leur lutte commune pour l'autonomie.

L'autonomie sera vue par les « colonisés volontaires » comme un acte de défiance envers la France. Au contraire, elle réaffirme l'appartenance à un espace commun mais avec un programme et des organes propres à répondre aux problématiques de l'époque. Le but du programme sera de sortir le pays de son sous-développement colonial, de réaliser un développement harmonieux visant à liquider les déséquilibres économiques et sociaux actuels, à répondre aux besoins et aux intérêts fondamentaux du peuple. Pour atteindre ce but, l'État autonome partira de l'augmentation des productions traditionnelles, mais aussi de la diversification des cultures, du développement de la pêche et de l'élevage. Il entreprendra l'industrialisation à partir des ressources agricoles et de la pêche, du sol et du sous-sol, et créera une industrie de métallurgie légère... Ainsi, seront considérablement diminuées les importations de biens de consommation courante, rééquilibrées les balances du commerce et des paiements.

50 ans après, l'analyse de la convention est toujours d'une grande actualité. Et même, avec l'appartenance à l'Union européenne, le chemin vers l'« autonomie » est ouvert à qui aura le courage de le faire. La situation actuelle n'est plus tenable. Les acquis du compromis de 1981 et de l'égalité sociale ne permettent plus le développement du Pays. Une seule recette est appliquée depuis 40 ans : un soupçon de contrat aidé associé à une pincée de défiscalisation. La crise sanitaire a fait s'effondrer le château de cartes. L'heure est au changement complet de logiciel pour la survie de notre peuple. Une nouvelle génération doit reprendre le flambeau de la lutte en l'adaptant aux réalités d'aujourd'hui avec la même exigence intellectuelle et morale que ceux présents dans la délégation de 1971.

« C'est la raison pour laquelle, les partis et organisations signataires appellent tous les démocrates, tous les honnêtes gens de leurs pays à réaliser un front uni contre le colonialisme, pour la libération et le développement, quelles que soient leurs opinions philosophiques et religieuses. » Convention de Morne rouge

Nou artrouv'

David Gauvin

Oté

Bravo l'amérik, bravo l'Otan pou zot gran viktoir

Mézami kan l'otan épi zétazini la déside rapatriye zot solda, mwin lé sirésèrtin la plipar d'moune in pé o kouran sak téi spass dann l'Afghanistan dopi in bonpé d'tan la panss san tardé bande taliban téi sava ropran lo pouvoir.

Dabor lo pouvoir instalé dann Kaboul-kapitale lo péi – téi tienbo arienk pars bande solda l'Otan épi bande solda amérikin téi tienbo ali an plass. Dézyèm zafèr bande taliban téi kontinyé amène la guèr avek souvan défoi lo konkour la popilassyon lokal épi la konplissité lo Pakistan, in péi alyanssé avèk bande zamérikin, mé an doublé zé avèk bande taliban konm baze aryère lo mouvman taliban.

Téi parl galman la korupssyon dann kaboul. Dokoi fé tonb lo pouvoir konm in shato d'karte i tonb... I paré an pliss l'Otan avèk l'amérik la aplike in stratézi dégajman la fé konm in lapèl d'èr pou bande taliban é zot guérilla dann lo péi. Ni pé ankor azoute in n'afèr sé ké bande républikin, bnade démokrate, épi lopignon piblik amérikin té an majorité pou dégaz lo péi é pou ramenn bande solda amérikin zot kaze.

Dèrnyé lépizode lété partikilyèrman ridikil é sa téi oi bien dann lékran la télé : an-o néna lo prézidan l'amérik ki di la shute lo gouvèrnman afghan lé pa iminan, é an dsou i anonss lo prézidan gouvèrnman afghan la fine sov dann in péi déor épi déklare bande taliban la ranporte la viktoire.

Bravo l'amérik, bravo l'Otan zot i sorte ranporte in gran viktoir. Sirman ké La Chine avèk la Russie téi atande pa manzé kui téi sar tonb viteman konmsa dann zot boush.

Justin